

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 27 OCTOBRE 2015 A 20 H 15

Présents à la séance : 23

L'An Deux Mil Quinze, le **27 OCTOBRE A 20 H 15**

Extrait affiché le :
28 octobre 2015

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoit, Maire.

6^{ème} séance 2015

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, M. SALERIO Philippe, Mme GEROME
Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M. CHMIDLIN Stéphane, M.
SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-
Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle,
M. CHARDIN Denis, Mme PANO-WENTZEL Marylène, Mme ANDRE Sophie,
M. GILET Dominique, M. BAUDONNEL David, M. DEMENGE Abel,
M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel,
Mme DEMAIZIERE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène Conseillers Municipaux.

Absent excusé : M. ROMARY Fabrice

Objet : Installation d'un nouveau
conseiller municipal.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme BOULANGER Annie	à	Mme VINCENT Marie
Mme MICHEL Irène	à	Mme GÉROME Line
Mme DUPONT Virginie	à	M. SALTZMANN Michel
M. TARDIEU François	à	M. PIERRAT Benoît
M. FOUCAL Olivier	à	Mme DEMAIZIERE Chantal

N°101/2015

Secrétaire de séance : M. DEMENGE Abel

Le 17 septembre 2015, Monsieur Joël PIERRON, conseiller
municipal délégué aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, aux
gros travaux et à la sécurité décédait. De ce fait et selon la règle de remplacement d'un conseiller
municipal par le suivant sur la liste, Madame Noëlle PIANT, est alors désignée conseillère
municipale par Monsieur le Maire qui procède à son installation et l'inscrit au tableau du conseil
municipal.

S'ensuit sa désignation au sein des commissions municipales :
urbanisme/gros travaux, cadre de vie/environnement et accessibilité.

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents et
représentés approuve l'installation de Madame Noëlle PIANT en tant que conseillère municipale
et sa désignation dans les commissions « urbanisme/gros travaux », « cadre de
vie/environnement » et « accessibilité ».

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,